

**Association « Zéro Déchet Touraine »**  
**Réunion du Conseil d'administration du 10/11/2021**  
**Procès-verbal**

**Lieu de la réunion** : Local ZDT (189 Rue du Général Renault 37000 TOURS) et via visioconférence Go to meeting

Date : le 10 novembre 2021

Membres du C.A présents :

Mr Bruno BEJON, Mme Mélanie GUELLIER, Mr David VIOLLEAU, Mr Sébastien MOREAU, Mme Virginie GORGEART, Mme Anastasia CHARDENON.

Membres du C.A excusés :

-

Début de séance : 19h00

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la réunion du CA du 20/09/2021
3. Approbation du PV de la réunion du CA du 19/10/2021
4. Démission de Virginie GORGEART du poste de trésorière
5. Election d'un nouveau bureau
6. Demande subvention auprès de la ville de la Riche
7. Questions diverses

**Point n°1: Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour **est adopté à l'unanimité.**

**Point n°2 : Approbation du PV du CA du 20/09/2021**

Le PV du CA du 20/09/2021 **est approuvé à l'unanimité.**

**Point n°3 : Approbation du PV du CA du 19/10/2021**

Le PV du CA du 19/10/2021 **est approuvé à l'unanimité.**

**Point n°4 : Démission de Virginie GORGEART du poste de trésorière**

Virginie souhaite quitter le CA. Elle est en désaccord avec des décisions prises au sein de l'association. Elle subit actuellement un stress lié l'organisation de l'association et n'est plus motivée par sa mission de trésorière.

Elle pense avoir un conflit d'intérêt avec le fait d'être en couple avec Jonathan Charpentier, le salarié de l'association ZDT et cela peut occasionner un mal être actuel. Elle exprime le sentiment que Jonathan est victime d'injustice.

Egalement Virginie a le sentiment de ne pas avoir des retours de la part de SM. Elle demande que les conditions salariales soient les mêmes pour les deux salariés de l'association.

Elle est également inquiète concernant les dépenses faites.

La démission de VG va mettre à mal le fonctionnement de l'association.

SM a pris contact avec un comptable. Il s'agirait de déléguer la gestion comptable de l'association. La comptabilité serait alors gérable via un outil internet.

La personne que nous cherchons pour être trésorière devra vérifier que les factures sont bien payées.

Le cabinet comptable a conseillé de diviser les différents pouvoirs pour les paiements.

SM fera l'intérim en attendant d'une nouvelle personne qui acceptera de prendre le relais. A partir du mois de janvier, un cabinet comptable sera missionné.

DV connaît une comptable qui serait susceptible de nous faire un tarif intéressant. Il se propose de se rapprocher de cette personne pour lui demander les tarifs qu'elle appliquerait. DV va prendre contact avec cette personne.

SM et MG vont prendre RDV avec elle.

Le paiement de cette nouvelle prestation obligerait l'association à revaloriser ses tarifs.

**Le conseil d'administration prend acte de la démission de Mme Virginie GOGART. Un cabinet comptable va être missionné à l'horizon de janvier 2022.**

#### **Point n°5 : Election d'un nouveau bureau**

L'élection d'un nouveau bureau doit se faire car la présence d'un comptable est obligatoire.

MG se propose pour être trésorière de l'association. Elle n'a pas d'expérience mais a l'habitude de travailler avec des factures. Elle est rassurée à l'idée qu'un cabinet comptable l'aide dans cette mission.

Le fait que son contrat de travail se termine lui permettra d'être davantage disponible.

**Les membres du CA remercient MG pour cette candidature et l'approuvent.**

#### **Point n°6 : Demande subvention auprès de la ville de la Riche**

La ville de la Riche se propose pour remettre une subvention à l'association ZDT. SM se propose pour faire le dossier de demande de subvention.

**Le conseil d'administration approuve la demande d'une subvention auprès de la ville de la Riche.**

#### **Point n°7 : Questions diverses**

SM souhaite s'excuser pour son agacement durant l'échange avec Virginie. Les membres du CA comprennent que le sujet est délicat.

SM souligne qu'après son arrêt dans ses fonctions de président, il continuera à s'impliquer pour l'association.

Se pose la question d'embaucher une seconde personne pour la gestion des composteurs. Ce pourrait être une personne en stage issue de la formation en gestion des déchets dont est responsable DV.

Avancement du projet Passplat > pour l'instant, l'avancement est timide. Les restaurateurs ont du mal à se lancer. DV connaît un caviste qui pourrait évoquer ce projet auprès de restaurateurs avec lesquels il travaille.

Il est envisagé de demander 2€ à l'utilisateur : 1€ de consigne + 1 € de service. LA consigne sera rendue lorsque l'emballage sera rendu par l'utilisateur.

Un centre de lavage est actuellement en recherche. Le système actuel ne garanti pas l'intégrité des boîtes > 5% de casse.

Une demande a été faite auprès du CROUS pour nettoyer les boîtes en verre.

MG se propose de donner les coordonnées d'un centre de lavage à Joué les Tours à Danièle Gouye.

Point sur le projet RECITAL > la moitié des heures prévues dans le 37 ont été faites.

Les heures de formation dans le 28 sont en attente de programmation > un contact avec Zero Waste Chartes a été pris.

Pour le Loiret, c'est Jeff qui réaliserait les formations en tant qu'auto entrepreneur > 50 € de l'heure pour 20 heures de formation. Ce type de dépense a été prévu au budget du projet RECITAL.

Accord pris avec Jeff > 20 % pour ZDT en tant qu'apporteur d'affaire dans le cadre d'audit déchet en entreprise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Sébastien MOREAU  
Président

Anastasia CHARDENON  
Secrétaire

